

L'AIR DE MARTINIQUE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN MARTINIQUE

#72
juil/sept
2019



À LA UNE

AGIR SUR LA SANTÉ EN SENSIBILISANT À LA POLLUTION DE L'AIR INTÉRIEUR

La prévalence de l'asthme est en augmentation en Martinique, particulièrement chez les jeunes enfants. L'une des causes de cette maladie est la qualité de l'air des maisons. Or il y a une méconnaissance de ce sujet.

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3), l'Union Régionale des Médecins Libéraux Martinique a donc proposé une **campagne de sensibilisation aux effets de la pollution de l'air intérieur sur l'asthme et les allergies**.

Pour construire sa campagne, l'URML s'est associée à Madininair, l'ARS et l'École de l'Asthme du CHU. Cette collaboration a permis de publier en septembre, **2 brochures informatives « Asthme, allergies : Et si c'était l'air de ma maison ? »** : l'une à destination de la population et l'autre pour les professionnels de santé.

Une brochure sera donc diffusée à tous les professionnels de santé de Martinique pour améliorer la prise en charge du patient asthmatique et/ou allergique. Elle décrit la physiopathologie de l'asthme et de l'allergie et, présente des pistes d'actions concrètes sur l'environnement intérieur qui pourront être partagées avec le patient.

Une seconde brochure est destinée au grand public. Celle-ci rappelle les principaux signes de l'asthme, de l'allergie et donne tous les bons gestes à adopter au quotidien pour limiter la pollution chez soi et préserver sa santé.

Ces brochures sont téléchargeables sur le site internet de Madininair.

Pour sensibiliser au mieux la population martiniquaise aux effets de la pollution de l'air intérieur sur l'asthme et les allergies, l'URML et ses partenaires organisent également des **réunions d'information**. Ces conférences gratuites sont prévues sur 4 communes afin de répondre aux questions que se pose la population et permettre une meilleure prévention.

Calendrier prévisionnel des conférences :

- *Mardi 17 septembre 2019 à 19h00, au 6ème étage de la mairie de Fort-de-France*
- *Jeudi 24 octobre 2019 à 19h00, à l'Hôtel de Ville du Vauclin*
- *Mercredi 20 novembre 2019 à 19h00, à l'Espace Lucien Laroche (Ancienne école maternelle) au Robert*
- *Mercredi 15 janvier 2020 à 19h00, à l'Hôtel de Ville du Lamentin.*

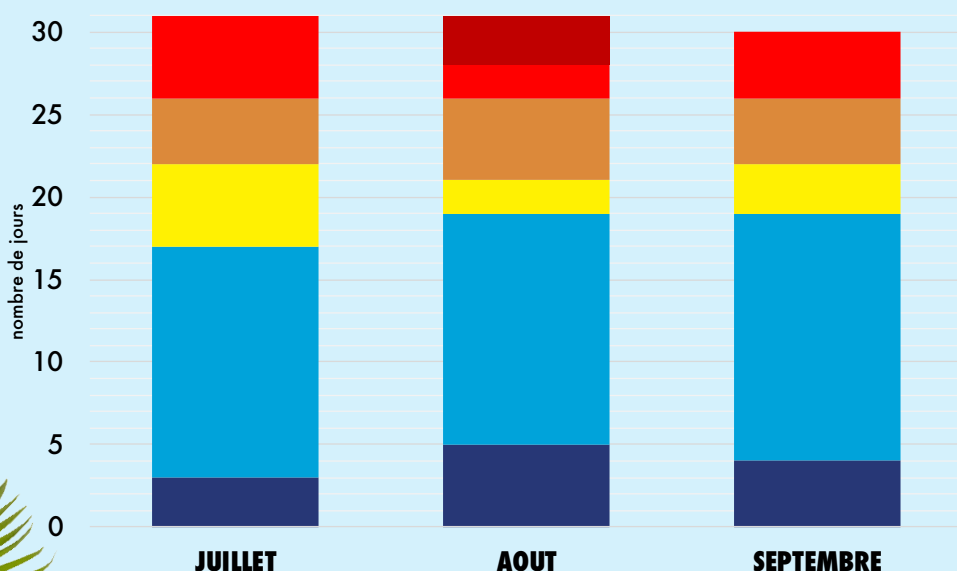


**Asthme
Allergies**
*Et si c'était
de ma maison*



INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Indices ATMO enregistrés au cours du trimestre



- air très mauvais
- air mauvais
- air médiocre
- air moyen
- air bon
- air très mauvais



SURVEILLANCE DES POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

Concentrations maximales par polluant, enregistrées sur les stations fixes au cours du trimestre



POLLUANTS	MAXIMUM (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	STATION / INFLUENCE	DATE / HEURE	VALEURS RÉGLEMENTAIRES
DIOXYDE DE SOUFRE	55 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Etang Z'abricot / industrielle	06/07 à 6h	Valeur limite : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire (à ne pas dépasser plus de 24 heures par an) Seuil d'information et recommandation : 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
DIOXYDE D'AZOTE	100 (en moyenne horaire)	Fort-de-France Concorde / trafic	05/08 à 13h	Valeur limite : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'information et recommandation : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
OZONE	63 (en moyenne horaire)	Robert Bourg / urbaine	03/08 à 11h	Seuil d'information et recommandation : 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire
PARTICULES FINES PM10	136 (en moyenne journalière)	Robert Bourg / urbaine	31/08	Valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) Seuil d'information et recommandation : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne sur 24 heures Seuil d'alerte : 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24 heures
PARTICULES FINES PM2,5	44 (en moyenne journalière)	Robert Bourg / urbaine	31/08	(1)

(1) pas de valeur réglementaire fixée en moyenne horaire et journalière pour les PM2,5 (seulement en moyenne annuelle)



ÉPISODE(S) DE POLLUTION CONSTATÉ(S) AU COURS DU TRIMESTRE



Niveau : information et recommandation

10 jours

Polluant : PM10

Date(s) : 09/07, 10/07, 23/07, 27/07, 16/08, 25/08, 26/08, 18/09, 28/09 et 29/09



Niveau : alerte

6 jours (dont 1 jour sur persistance)

Polluant : PM10

Date(s) : 26/07, 15/08, 30/08, 31/08, 01/09 et 30/09



SURVEILLANCE DE L'HYDROGÈNE SULFURÉ



Concentrations maximales journalières et nombre de dépassements enregistrés au cours du trimestre

SITES DE MESURE	MAXIMUM JOURNALIER (en ppm)	DATE	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 1 PPM/24H	NOMBRE DE DÉPASSEMENTS DE 5 PPM/24H
Marigot, bourg	0,58	19/07	0	0
Trinité, Cosmy	1,40	15/07	6	0
Robert, Baie Cayol	2,63	04/07	3	0
Robert, Pointe Savane	0,06	23/07	0	0
Robert, Pontalery Nord	0,81	24/07	0	0
Robert, Four à chaux	6,76	18/08	24	2
Robert, Pointe Hyacinthe	2,52	16/08	25	0
Robert, Sable blanc	0,07	02/07	0	0
François, Presqu'île	0,04	24/06	0	0
François, Frégate Est 2	1,59	22/07	7	0
François, Dostaly Sud	0,02	28/07	0	0
François, Cap Est	0,09	08/07	0	0
Vauclin, Château Paille	0,05	04/07	0	0
Vauclin, Pointe Faula	0,11	18/07	0	0
Sainte-Anne, Anse Michel	0,01	24/07	0	0
Diamant, Anse Cafard	0,00	24/07	0	0

> Avis du Haut Conseil de Santé Publique

- entre 0,07 et 1 ppm de H₂S : mise en place rapide (sous 48h au maximum) du chantier d'enlèvement des algues et information des personnes vulnérables afin qu'elles se tiennent éloignées des zones affectées ;
- entre 1 et 5 ppm de H₂S : il est recommandé au public de se tenir éloigné des zones affectées ;
- valeurs supérieures à 5 ppm pour H₂S : l'accès doit être réservé aux professionnels équipés de moyens de mesure individuels avec alarmes ; mesures d' H₂S au niveau des habitations riveraines.





ACTUALITÉS

MESURES DE LA QUALITÉ DE L'AIR AUTOUR DE LA FUTURE ZONE D'ACTIVITÉS DE MAUPEOU À RIVIÈRE-SALÉE



Dans le cadre du programme «AIR» de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM), Madinair réalise de juin à novembre, des mesures de benzène et dioxyde d'azote sur le quartier Maupéou, à Rivière-Salée. En effet, ce quartier en travaux doit accueillir prochainement une zone d'activités économiques, avec le nouveau siège de la CAESM. L'objectif de ces mesures, est de faire un état des lieux de la qualité de l'air avant la construction de cette zone. Une seconde étude après travaux permettra de visualiser l'influence de cette nouvelle zone d'activités sur la qualité de l'air. Les résultats de l'étude 2019 seront disponibles au cours du deuxième trimestre 2020 sur le site www.madinair.fr.

NOUVELLE ÉVALUATION DE LA POLLUTION AUTOMOBILE SUR LE TERRITOIRE DE LA CACEM

Dans le cadre du Programme Air de la CACEM, Madinair mène annuellement une évaluation du dioxyde d'azote (gaz traceur de la pollution automobile) sur les 4 communes du Centre, principalement le long des principaux axes routiers : rocade, autoroute, RN1, avenue Maurice Bishop, RN2 et RD15. Cette année, les mesures sont réalisées de septembre à novembre 2019, à partir de prélèvements d'air par tubes passifs sur 130 points. Au delà des abords routiers, des pré-

lèvements vont être effectués dans le bourg de Schoelcher, les quartiers Trenelle Citron, Godissard, Texaco de Fort-de-France et dans le bourg du Lamentin. Ces mesures de dioxyde d'azote permettent de visualiser l'évolution de la pollution automobile sur le territoire de la CACEM et ainsi fournir des éléments à la construction de plans de déplacements cohérents. Les résultats de cette étude seront disponibles au cours du deuxième trimestre 2020 sur le site www.madinair.fr

UNE SEMAINE D'ANIMATIONS DÉDIÉE À LA QUALITÉ DE L'AIR

En écho à la Journée Nationale de la Qualité de l'Air du 18 septembre, Madinair a organisé une semaine d'animations afin de promouvoir son travail de surveillance et d'information. Le 18 septembre, Madinair a ainsi organisé une journée portes ouvertes. Les participants ont pu visiter les laboratoires, échanger avec le personnel de Madinair et ainsi découvrir comment est surveillée la qualité de l'air en Martinique, comment sont contrôlés les appareils de mesure et comment est diffusée l'information auprès de la population...

Du lundi 16 au vendredi 20 septembre, Madinair a également renouvelé son opération itinérante « De l'air dans nos idées reçues » dans 3 communes du Sud : Les Anses d'Arlet, Le François et Le Diamant. Cette animation de proximité a été l'occasion d'échanger avec la population, de diffuser les bonnes pratiques et encourager l'action individuelle en faveur d'un air de bonne qualité.



Madinair : 31, rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort-de-France
Tél. : 05 96 60 08 48 / info@madinair.fr / www.madinair.fr

L'air de Martinique, bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique, est édité par Madinair. Directeur de la publication : S.Gandar / Conception et rédaction : service communication / Crédits photo : Madinair sauf mention contraire / Parution : 4^{ème} trimestre 2019
n° ISSN : 2106-5284 / diffusion gratuite



MadinAir
La qualité de l'air en Martinique